

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

*Nouvelle consultation faisant suite à la déclaration de procédure infructueuse
(avis d'appel public à la concurrence initial envoyé à la publication le 23 septembre 2020)*

1. - Identification de la Collectivité :

**VILLE DE VALOGNES
Place Général de Gaulle
50700 – VALOGNES**

2. - Mode de passation du Marché :

Procédure adaptée en application des dispositions du Code de la commande Publique (articles R2123-1 et 2123-4 à 2123-6)

3. - Objet du Marché :

Mission de programmation relative au projet de réaménagement de l'ancienne aile des Grandes Sections de Maternelle – groupe scolaire Alexis de Tocqueville :

- 1^{ère} phase : diagnostic de la situation existante (délai : 1,5 mois).

- 2^{ème} phase : définition et dimensionnement des locaux à créer (délai : 1 mois).

- 3^{ème} phase : élaboration et rédaction du programme des travaux (délai : 1 mois)

4. - Organisation de la procédure de mise en concurrence :

- Dépôt d'un dossier de candidature, sans aucune prestation, limité à l'examen des compétences, références et moyens de l'équipe.

A l'issue du délai de réception des dossiers de candidature, le Maître d'ouvrage sélectionnera au maximum 5 équipes pluridisciplinaires.

Le programme d'études sera ensuite adressé aux équipes sélectionnées dans le cadre de la phase de candidature.

Les candidats complèteront et remettront la décomposition financière des honoraires de maîtrise d'œuvre sous un délai de deux semaines.

Une journée d'audition des candidats sera également organisée pour permettre à chaque équipe d'exposer sa vision sur l'organisation envisagée, la réhabilitation des salles existantes ou la création d'un nouveau bâtiment (durée de l'audition : 20 minutes par équipe).

A l'issue de cette phase de candidature et d'audition, le Maître d'ouvrage retiendra l'équipe chargée d'assurer la mission de programmation de cette opération municipale.

5. – Critères de sélection des candidatures :

- Qualité de la production architecturale : 40 %
- Références représentatives : 30 %
- Présence dans l'équipe de compétence spécifique : 30 %.

6. – Composition de l'équipe candidate :

La consultation est ouverte à tout bureau spécialisé en programmation, associé, le cas échéant, d'experts ou de Bureaux d'études techniques :

- Programmiste
- Architecte inscrit à l'Ordre National des Architectes
- Economiste de la construction.

7. – Contenu du dossier de candidature :

Les dossiers de candidature devront comporter au minimum les documents suivants :

- Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire (DC1)
- Déclaration du candidat (DC2)
- Attestation d'assurance « responsabilité civile professionnelle »
- Attestation d'inscription à l'ordre national des architectes
- Un dossier de présentation permettant d'apprécier les moyens, qualités et capacités de l'équipe présentée (*composition nominative des membres de l'équipe, CV et références personnelles, organisation proposée, etc...*)
- Liste des principales références de ces trois dernières années en précisant pour chaque réalisation le type de mission effectuée, le coût de l'opération, l'année de réalisation et le Maître d'ouvrage
- Un dossier photographique couleur illustrant les réalisations les plus significatives.

8. – Obtention du dossier :

Remise du programme d'études aux 5 équipes retenues à l'issue de la phase de sélection des candidatures.

9. – Réception des candidatures :

La transmission des candidatures se fera par voie électronique sur notre profil acheteur :

<http://www.synapse-ouest.com>

Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Ouest :

support@synapse-ouest.com ou par téléphone au 02 99 55 02 05

10. – Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

Monsieur Matthieu BARBEY

Responsable pôle bâtiments communaux

☎ 02.33.95.82.01

11. – Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mardi 10 novembre 2020

12. – Date et heure limite pour la réception des candidatures :

Mardi 08 décembre 2020, à 12 heures.